

Arrêté

Générale

modern

Arrêté n° 2012-0380/PR/MBW portant composition des membres du Conseil d'Administration des Biens Waqfs.

n° 2012-0380/PR/MBW

Ministère
MINISTÈRE DES AFFAIRES MUSULMANES ET DES BI-
ENS WAKFS

Date de publication
18 juin 2012

Numéro JO
n° 12 du 30/06/2012

Date du numéro
30 juin 2012

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

VISAS

VU La Constitution du 15 septembre 1992

VU La Loi n°19/AN/08/6ème L portant définition et organisation du Ministère des Affaires Musulmanes et des Biens Waqfs

VU Le Décret n°2011-0066/PRE du 11 mai 2011 portant nomination du Premier Ministre

VU Le Décret n°2011-067/PRE du 12 mai 2011 portant nomination des membres du gouvernement

VU Le Décret n°0242-2007/PRE/MBWAM portant organisation de la Direction des Biens Waqfs

SUR Proposition du Ministre des Affaires Musulmanes et des Biens Waqfs.

TEXTE INTÉGRAL

Article 1

Le Conseil d'Administration des Biens Waqfs est composé des membres dont les noms suivent : 1. Mr FARAH SAID NOUR Président du Tribunal du Statut Familial 2. Mr ALI MOUSSA OKIEH Secrétaire Général de Haut Conseil Islamique 3. Mr MOUMIN AHMED CHEK Préfet de Djibouti 4. Mr ABDOURAHMAN MED GUELLEH Maire de Djibouti 5. Mr MAHDI OSMAN AWALEH Directeur des Domaines 6. Mr MOHAMED ALI HOUSSEIN Directeur de l'Habitat 7. Mr MAHDI DARAR OBSIEH Directeur de l'ANPI 8. Mr MAHMOUD ROBLEH DABAR Représentant des ONGs 9. Mr MOHAMED ABDI SAID Commerçant 10. Mr IBRAHIM ABDALLAH AHMED Commerçant 11. Mr GAMIL ABDOULKARIM ALI Commerçant 12. Mr YOUSOUF MOHAMED EISMAN Commerçant

Article 2

Le présent Arrêté qui prend effet à compter de sa signature sera publié, dans le journal Officiel de la République de Djibouti.

*Le Président de la République
chef du Gouvernement*

ISMAÏL OMAR GUELLEH